

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du 24 février 2025

Délibération N° 24/02/2025 08

**ADMISSION EN NON VALEUR CREANCES
INFERIEURES A 100 EUROS**

=====
L'an deux mille vingt-cinq, le 24 février à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Nicolas DESFACHELLE en suite de convocation en date du 14 février 2025 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Étaient présents : Nicolas DESFACHELLE, Christophe LOURME, Laurence FACHAUX-CAVROS, Fabrice CAPRON, Béatrice WOZNIAC, Nicolas KUSMIEREK, Lise-Marie MARTEL, Philippe MERCIER, Karine GOUBE, Nathalie CARTIGNY, Frédéric HOUPLAIN, Marc LABUR, Fatima ATTINI, Alain STEUX, Fabienne CAMUS, Thierry PLOUVIEZ, Sandrine NOWAK, Christophe COUPARD, Jean-Fabrice PINGUIN, Florence CAUDRON, Corinne MERCIER, Aurélie LITTAYE, Angélique DELMEIREN, Jean-Christophe CAMBIER, Lucas CHASSAGNE, Laura OLENDER

Était absent excusé :

M. Pierre-Marie SOUILLARD qui a donné procuration à M. Nicolas KUSMIEREK

Étaient absents :

**M. Serge BRUNEAU
Mme Maggy JANSSOONE**

Mme Laura OLENDER est élue Secrétaire.

La séance ouverte, M. le Président donne lecture du rapport ci-après :

« Au nom du Bureau Municipal, je vous propose d'autoriser l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables inférieures à 100 €, figurant sur l'état ci-annexé établi par Madame la Trésorière Principale pour un montant total de 731.58 €.

Les crédits nécessaires seront inscrits au compte 6541 du Budget 2025.»

« La présente décision est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lille dans les deux mois à compter de sa publication.
Elle est également susceptible de faire l'objet d'un recours gracieux dans le même délai. Un recours contentieux peut ensuite être formé auprès du Tribunal administratif de Lille dans le délai de deux mois suivant le rejet explicite ou implicite du recours gracieux »

Le rapport est adopté à l'unanimité.

**Certifié exécutoire compte tenu de la
transmission en Préfecture le
et de la publication le 25 février 2025
Extrait certifié conforme à l'original
Nicolas DESFACHELLE
Maire,**



RECAPITULATION

EDITION HELIOS

Présentation en non valeurs

arrêtée à la date du 08/08/2024

062004 SGC ARRAS

23800 - COMMUNE DE ST-LAURENT-BLANGY

Exercice 2024

Numéro de la liste 6675870232

Type de liste : Non valeur

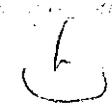
23 pièces présentes pour un total de

731,58

Catégories et natures juridiques de débiteurs	Personne physique - Inconnue	1	Pièces pour	27,80
	Personne physique - Particulier	21	Pièces pour	675,88
	Personne morale de droit privé	1	Pièces pour	27,90
Catégories de produits	94 AUTRES PRODUITS DE PRESTATIONS	5	Pièces pour	69,38
	102 AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	5	Pièces pour	212,94
	83 CANTINE ENFANTS	12	Pièces pour	379,52
	87 CRECHE GARDERIE	1	Pièces pour	69,74
Motifs de présentation	PV carence	6	Pièces pour	190,83
	Poursuite sans effet	9	Pièces pour	393,57
	Combinaison infructueuse d actes	3	Pièces pour	113,44
	RAR inférieur seuil poursuite	5	Pièces pour	33,74
Tranches de montant	Inf strictement à 100	23	Pièces pour	731,58
	Sup ou égal à 100 et inf à 1000	0	Pièces pour	0,00
	Sup ou égal à 1000 et inf à 5000	0	Pièces pour	0,00
	Supérieur ou égal à 5000	0	Pièces pour	0,00
Exercice de P.E.C	2023	8	Pièces pour	187,34
	2022	11	Pièces pour	393,91
	2021	2	Pièces pour	115,72
	2020	2	Pièces pour	34,61

Responsable du SGC Arras

Mme Véronique Leveque


 Véronique Leveque

DETAIL

Nature Juridique	Ex	Réf pièce	Imput budget	Nom redevable	Objet	rar	Motif de la présentation
Particulier	2022	T-90	7066-64-	DECAMPS Julien Et Aud	102	0,06	RAR inf seuil poursuite
Particulier	2022	T-1050	7062-311-	DORIGHELLO-CARATO	94	0,08	RAR inf seuil poursuite
Particulier	2022	T-1294	7062-311-	LEFAIT Sophie	94	0,60	RAR inf seuil poursuite
Particulier	2023	T-1004	7067-281-	PRZEZBOR Naima	83	8,10	PV carence
Particulier	2020	T-1229	7067-64-	SYLVAIN Brenda	83	11,20	PV carence
Particulier	2023	T-986	7067-281-	BOFUNGA BENKANDA Gera	83	11,55	Poursuite sans effet
Particulier	2022	T-259	7067-212-	TEWELDE Eden	94	13,00	RAR inf seuil poursuite
Particulier	2022	T-818	70688-421-	SIMON Elodie	83	14,57	Combinaison infructueuse d actes
Particulier	2023	T-211	7067-212-	DAUTRICHE Guenaelle	102	20,00	RAR inf seuil poursuite
Particulier	2020	T-1153	7067-251-	SYLVAIN Brenda	83	23,41	PV carence
Particulier	2023	T-981	7067-281-	DUHAMELLE Emilie	83	26,95	Poursuite sans effet
Inconnue	2023	T-555	70323-845-	FLAMENT Freddy	94	27,80	Poursuite sans effet
Société	2023	T-558	70323-845-	NOTRE TRUCK EN PLUSFO	94	27,90	Poursuite sans effet
Particulier	2022	T-819	70688-421-	SIMON Elodie	83	29,13	Combinaison infructueuse d actes
Particulier	2023	T-1042	7067-281-	PRZEZBOR Naima	83	32,40	PV carence
Particulier	2023	T-729	7067-281-	HANOT Maelys	83	32,64	Poursuite sans effet
Particulier	2021	T-796	7067-64-	SYLVAIN Brenda	102	34,72	PV carence
Particulier	2022	T-845	7067-251-	CHEVALIER Severine	83	36,10	Poursuite sans effet
Particulier	2022	T-879	7067-251-	PAILLART BEAURAIN Dom	83	63,72	Poursuite sans effet
Particulier	2022	T-769	7067-251-	DUMONT Sarah	87	69,74	Combinaison infructueuse d actes
Particulier	2022	T-1092	7062-311-	DEBERLES Franck	102	77,16	Poursuite sans effet
Particulier	2021	T-309	7067-251-	SYLVAIN Brenda	102	81,00	PV carence
Particulier	2022	T-841	7067-251-	HANOT Maelys	83	89,75	Poursuite sans effet
						731,58	